



**TRANSPORTS REGIONAUX  
COMITÉ DE LIGNES  
ETOILE DE POITIERS  
COMPTE-RENDU**

9 octobre 2018, 17h45, Poitiers  
PRESIDÉ PAR MONSIEUR WILLIAM JACQUILLARD

**Présents :**

• **A la tribune :**

- Monsieur William JACQUILLARD, Conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Laurence PARIES, Directrice des Transports Ferroviaires de Voyageurs, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Monsieur Bernard DUBOIS, Responsable du Pôle Service et Relation Clients, SNCF Mobilités,
- Monsieur Olivier CHAUVET, Dirigeant de la Plateforme de Conception et d'Adaptation Simultanée, SNCF Mobilités,
- Monsieur Romain FURLAN, Chargé de dialogue industriel, SNCF Réseau.

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

- Monsieur Bernard CHARBONNEAU, Président de la Communauté de Communes Val de Charente et Maire de Ruffec,
- Monsieur Bruno SULLI, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, CA du Grand Châtelleraut,
- Monsieur Jacques GUYOMARD, Directeur Général Adjoint de Cabinet, CA du Grand Châtelleraut,
- Monsieur Thierry FEVRE, Directeur Général des Services, CA du Grand Châtelleraut,
- Madame Cendrine BOUARD, Adjointe au maire, conseil municipal de Chasseneuil-du-Poitou,
- Monsieur Benoît GROUSSIN, FNAUT,
- Monsieur Christophe MAUVILLIN, Président, collectif « Maintien TGV et gare de Ruffec »,
- Monsieur Dominique MARTIN, Président, Association Châtelleraut : Notre gare notre avenir,
- Monsieur Jean-Louis MOREAU, Secrétaire, Association Châtelleraut : Notre gare notre avenir,
- Monsieur Claude DALLET, Association des Usagers Ligne Ferroviaire Bordeaux-Tours,
- Monsieur Maurice RENAUD, Représentant, FO Consommateur Vienne (AFOC 86),
- Monsieur Bruno BERGER, Responsable d'exploitation, OREXAD,
- Monsieur Stéphane CULOT, Représentant, Vélocité 86,
- Monsieur Arnaud PETITJEAN, Directeur d'établissement, SNCF Mobilités,
- Madame Beatrice VANNESTE, Directrice d'unité d'œuvre, SNCF Mobilités,
- Monsieur Sylvain BUREAU, Dirigeant d'unité, SNCF Mobilités,
- Madame Stéphanie HERAULT, Responsable Marché Desserte zone Nord Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités,

- Monsieur Bertrand LE GUERN, Manager de Ligne Poitiers La Rochelle, SNCF Mobilités,
- Monsieur Emmanuel HUSSON, Attaché Parlementaire du Député Sacha HOUILLE,
- Monsieur Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,
- Monsieur Abelhatif BIGAUD, CGT Cheminots,
- Monsieur Clément DISLAIRE, Responsable de Bassin de Mobilité Poitou, Région Nouvelle-Aquitaine,
- Madame Edith ROUVREAU, Usagère.
- Monsieur Damien JEANNEAU, Usager,
- Monsieur C. DECHEREUX, Usager,

• **Excusés :**

- Madame Charlotte MAGNON, Usager,
- Madame Camille MERCIER, Usager,
- Madame Hélène ROY ZAWADA, Usager,
- Madame Françoise BOURREAU PERRIN, Usager,
- Monsieur Elodie BRUNETEAU, Usager,
- Monsieur Jean-Pierrot AHOYO, Usager,
- Monsieur Jérôme BOURDASSOL, Usager,
- Monsieur Vincent DEFRANCE, Usager,
- Monsieur Marion HULIN, Usager,
- Monsieur Philippe RUA, Usager.

**Ordre du jour :**

- Point 1 : Actualité de la ligne – production,
- Point 2 : Travaux d’infrastructure et conséquences sur l’exploitation,
- Point 3 : Horaires du Service Annuel 2019.

**En pièces jointes :**

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

\*\*\*\*\*

## **Introduction du Président de séance**

Monsieur William Jacquillard, Conseiller régional délégué aux gares et à l'intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne.

Il rappelle que cette réunion est filmée et retransmise en direct.

Il fait part des négociations actuellement en cours avec SNCF pour une nouvelle convention unique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci comprendra un haut niveau d'exigence en matière de qualité de service et de régularité.

Il rappelle l'état très préoccupant de l'infrastructure ferroviaire à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine empêchant la mise en œuvre d'une offre ferroviaire de qualité.

En tant que cheffe de file de l'intermodalité, la Région a mis en place, depuis le 16 juillet 2018, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (SMINA) qui regroupe, à ce jour, 22 autorités organisatrices. Les objectifs de ce syndicat sont notamment de coordonner les différentes offres de mobilité et de mettre en place un système d'information multimodale à l'échelle de la Nouvelle – Aquitaine. Ce dernier – Modalis – a été mis en place le 28 septembre 2018 pour permettre des calculs d'itinéraires multimodaux.

En 2019, le SMINA aura en charge le déploiement d'un support billettique unique permettant aux abonnés d'utiliser un seul support pour emprunter l'ensemble des réseaux et héberger des titres combinés.

## **Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

### **Bilan production de l'année 2017 :**

Ligne ferroviaire	Taux de Régularité en 2017	Evolution de la Régularité 2016-2017	Taux de Suppression 2017	Evolution du trafic 2016-2017
Poitiers-Tours	91,9%	+1,5pts	1,5%	-0,8%
Poitiers-Angoulême	91,9%	+4,7pts	1,4%	-2,4%

### **Chiffres clés :**

Ligne	Nombre de voyageurs par jour	Longueur de la ligne	Nombre de gares/haltes	Nombre de trains par an
Poitiers-Tours	1 500	65 km	13	7 000
Poitiers-Angoulême	900	113 km	10	4 300

## Typologie du trafic :

Ligne	Part d'occasionnels	Part d'abonnés*
Poitiers-Tours	38%	62%
Poitiers-Angoulême	47%	53%

\* Abonnés répartis entre les déplacements Domicile-Travail et Domicile-Etudes

## 2- SNCF Réseau :

### Principaux travaux en 2019 :

Lignes / Sections	Maintenance courante	Autres travaux
<b>Poitiers – Tours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de jour de 5h toute l'année entre Poitiers et Tours.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux le week-end et de nuit de 7h entre Saint-Benoît et Vivonne du 01/01 au 19/05,</li><li>• Travaux de jour de 8h30 simultanés entre Saint-Benoît et Vivonne du 20/05 au 23/06,</li><li>• Travaux de nuit de 6h entre Saint-Benoît et Vivonne du 24/06 au 14/08,</li><li>• Travaux de mise en accessibilité de la gare de Poitiers (à partir du second semestre 2019).</li></ul>
<b>Poitiers – Angoulême</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de jour de 5h toute l'année entre Poitiers et Angoulême.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de mise en accessibilité de la gare de Poitiers (à partir du second semestre 2019),</li><li>• Travaux de finition de la gare d'Angoulême.</li></ul>

## **Partie 2 : Présentation du service annuel 2019 (SNCF Mobilités/ Région Nouvelle-Aquitaine)**

### **Ligne 1 Poitiers-Tours :**

- **Ajout de l'arrêt les Ormes** à 20h32 tous les jours sauf le week-end sur le TER 863 048 Poitiers 19h49 - Tours 20h56 pour permettre un retour plus tardif de Poitiers (départ précédent à 17h37).

### **Ligne 4 Poitiers-Angoulême :**

- **Ajout des arrêts d'Iteuil et Ligugé** à 11h40 et 11h44 le dimanche sur le TER 863 228 Angoulême 10h45 – Poitiers 11h47 afin de permettre un Aller-Retour à Poitiers le Dimanche.
- **Ajout de l'arrêt d'Epanvilliers** à 13h06 tous les jours de la semaine excepté le week-end sur le TER 863 233 Poitiers 12h33 – Angoulême 13h50 pour le SA 2019.

## **Partie 3 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Réponse Région / SNCF</b>
Usager	Demande que soit définie la régularité.	SNCF Mobilités définit la régularité comme le rapport entre le nombre de trains ayant circulé à l'heure, soit ceux dont l'horaire d'arrivée n'excède pas de 5 min l'horaire prévu commercialement, rapporté au nombre total de trains ayant circulé.
Usager	Demande que soit précisée la signification d' « allègement graphique ».	SNCF Mobilités explique que le terme d' « allègement graphique » fait référence au graphique de circulation qui est un outil de visualisation des circulations utilisé par les professionnels du monde ferroviaire. Cet outil illustre sous forme de graphique en courbe à deux axes, le positionnement des circulations sur la ligne ferroviaire (en ordonnées) en fonction du temps (en abscisses).

		<p>Après la mise en service de la LGV SEA, les TGV ont été déviés de la ligne classique vers la ligne nouvelle ce qui s'est traduit graphiquement par la suppression des courbes espace-temps des circulations TGV, laissant de fait « plus de place » entre les courbes restantes du graphique (TER, fret, intercités) d'où le terme d' « allègement ».</p>																																																												
<p>Benoît GROUSSIN, FNAUT</p>	<p>Demande que soient présentés les résultats de fréquentation des gares intermédiaires des lignes Poitiers-Angoulême et Poitiers Tours.</p>	<p><i>Post comité de lignes :</i> SNCF Mobilités fait état des évolutions suivantes entre 2017 et 2018 pour un jour ouvré de base :</p> <p>Pour Poitiers-Tours :</p> <table border="1" data-bbox="981 828 1484 1310"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Les Ormes</td> <td>8</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Dangé</td> <td>30</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Ingrandes</td> <td>8</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>Nerpuy</td> <td>16</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Naintré</td> <td>108</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>La Tricherie</td> <td>56</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>Dissay</td> <td>73</td> <td>79</td> </tr> <tr> <td>Jaunay-Clan</td> <td>78</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Futuroscope</td> <td>190</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Chasseneuil-du-Poitou</td> <td>28</td> <td>39</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pour Poitiers-Angoulême :</p> <table border="1" data-bbox="981 1377 1484 1747"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ligugé</td> <td>22</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>Iteuil</td> <td>31</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Vivonne</td> <td>107</td> <td>104</td> </tr> <tr> <td>Anché-Voulon</td> <td>28</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Epanvilliers</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Saint-Saviol</td> <td>101</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Ruffec</td> <td>194</td> <td>230</td> </tr> <tr> <td>Luxé</td> <td>94</td> <td>86</td> </tr> </tbody> </table>		2017	2018	Les Ormes	8	5	Dangé	30	37	Ingrandes	8	11	Nerpuy	16	38	Naintré	108	100	La Tricherie	56	59	Dissay	73	79	Jaunay-Clan	78	80	Futuroscope	190	200	Chasseneuil-du-Poitou	28	39		2017	2018	Ligugé	22	22	Iteuil	31	24	Vivonne	107	104	Anché-Voulon	28	27	Epanvilliers	2	0	Saint-Saviol	101	92	Ruffec	194	230	Luxé	94	86
	2017	2018																																																												
Les Ormes	8	5																																																												
Dangé	30	37																																																												
Ingrandes	8	11																																																												
Nerpuy	16	38																																																												
Naintré	108	100																																																												
La Tricherie	56	59																																																												
Dissay	73	79																																																												
Jaunay-Clan	78	80																																																												
Futuroscope	190	200																																																												
Chasseneuil-du-Poitou	28	39																																																												
	2017	2018																																																												
Ligugé	22	22																																																												
Iteuil	31	24																																																												
Vivonne	107	104																																																												
Anché-Voulon	28	27																																																												
Epanvilliers	2	0																																																												
Saint-Saviol	101	92																																																												
Ruffec	194	230																																																												
Luxé	94	86																																																												
<p>Benoît GROUSSIN, FNAUT</p>	<p>Demande si, dans les comptages réalisés, des informations existent sur les origines et les destinations des usagers circulant sur l'axe Tours-Bordeaux afin de mieux</p>	<p>SNCF explique que ces données complexes ne peuvent être obtenues sans enquêtes à bord. Les données présentées étant issues soit de comptages à bord des trains, soit des systèmes de</p>																																																												

	objectiver l'impact qu'a eu la mise en place de la LGV sur les usagers.	vente de la SNCF. Par conséquent, les données présentées ne peuvent fournir une origine et destination à la fois précise et complète et sont surtout utilisées pour qualifier la fréquentation d'un train ou d'une section de ligne. Les enquêtes à bord pourront être mises en place à la demande de la Région dans le cadre de la nouvelle convention.
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots	Demande que soit précisé s'il est prévu une augmentation du nombre de dessertes TER sur l'axe Tours-Poitiers.	La Région précise qu'à l'heure actuelle, seule la desserte Tours 7h38 - Châtelleraut 8h26 - Poitiers 8h48 le matin est validée et prévue par le Conseil Régional. Celle-ci sera mise en place dans le cas d'un accord avec Centre-Val-de-Loire.  Pour le reste des autres demandes, celles-ci seront étudiées au cas par cas et arbitrées, une fois les études finalisées.
Usager	Regrette l'augmentation des tarifs des abonnements mensuels entre Poitiers Angoulême passant de 80€ (40€ après déduction employeur) à 177€ /mois (89€ après déduction employeur) pour un Pass'Mobilité annuel.	La Région est consciente de l'effort financier auquel les abonnés Picto-Charentais ont été confrontés suite à la suppression du Pass'Mobilité.  Cette hausse est la conséquence de l'harmonisation tarifaire des trois abonnements ex-régionaux. Les anciens abonnements TER de Limousin et d'Aquitaine ne comportaient en effet pas de plafond de prix contrairement au Pass'Mobilité (plafonné à 80€/mois, pour toute distance parcourue au-delà de 38km).  Il a été décidé d'abandonner le principe de plafond lors de la création du Pass'Abonné harmonisé ce qui a renchéri le coût des abonnements dont les origines et destinations étaient supérieures à 38 km en Poitou-Charentes.  Le Pass'Abonnés Nouvelle-Aquitaine reste toutefois avantageux en termes de coût par

		rapport aux autres modes de transport (voiture, covoiturage).
Usager	Regrette la surcharge du train TER n°863 239 Poitiers 17h09 – Angoulême 18h20 qui est régulièrement bondé le vendredi.	La Région et SNCF vont étudier le sujet.  <i>Post comité de lignes :</i> La SNCF annonce qu'à compter du vendredi 9 novembre 2018, les rames B81500 qui circulent à cet horaire passeront de 3 à 4 caisses le vendredi sur ce TER.
Jean-Louis MOREAU, Association Châtelleraut : Notre gare, notre avenir	Demande que soit expliquée la raison pour laquelle SNCF Mobilités parle de la section de ligne Châtelleraut-Port-de-Piles et non de la section Châtelleraut –Tours quand elle évoque les évolutions de fréquentation.	SNCF explique que les chiffres de fréquentation sont issus de section de lignes conventionnelles qui dépendent des limites conventionnelles et donc régionales (Port-de-piles étant à la « frontière » entre la Région Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire). Pour autant, les trains et les voyageurs qui continuent au-delà de Port-de-Piles vers Tours sont bien comptabilisés dans la section de ligne Tours-Port-de-Piles.
Jean-Louis MOREAU, Association Châtelleraut : Notre gare, notre avenir	Regrette la disparition du TGV 8410 qui permettait aux usagers au départ de Châtelleraut à 9h42 de rejoindre l'agglomération Tourangelle tous les jours en milieu de matinée avec une arrivée à 10h10 à Saint-Pierre-des-Corps.	La Région n'est pas compétente concernant les dessertes TGV mais comprend bien l'intérêt de réduire le creux d'offre existant entre Châtelleraut et Tours (aucune arrivée entre 8h45 et 14h04 à Tours depuis Châtelleraut). La Région étudiera cette demande.
Thierry FEVRE, CA du Grand Châtelleraut	Regrette l'absence de desserte TER arrivant entre 7h10 et 9h15 à Châtelleraut depuis Tours le matin.	La demande d'une arrivée vers 8h30 à Châtelleraut pour une embauche à 9h a bien été prise en compte lors du comité de lignes précédent. Cette demande a été portée et validée par la Région. Un montage a été identifié permettant l'activation d'un TER Tours 7h38 - Châtelleraut 8h26 - Poitiers 8h48 nécessitant l'accord de Centre-Val-de-Loire. Ce montage a fait toutefois l'objet d'une longue et difficile négociation avec la Région voisine et n'a pu être mis en œuvre pour le service



		<p>actuel, comme le souhaitait la Région.</p> <p>La Région considère l'activation de cette liaison comme prioritaire et va continuer à la porter, notamment auprès de la Région Centre-Val-de-Loire.</p> <p><i>Post comité de lignes :</i></p> <p>Un accord a pu finalement être trouvé entre Centre-Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine avec comme objectif l'instauration de cette desserte en 2020.</p> <p>La Région souligne que le départ de Saint-Pierre-des-Corps n'est pas envisagé.</p>
Thierry FEVRE, CA du Grand Châtelleraut	Regrette l'absence de desserte TER entre 17h57 et 20h25 partant de Châtelleraut vers Tours.	<p>La Région va faire étudier ces demandes par SNCF Mobilités dans le cadre du Service Annuel 2020.</p>
Christophe MAUVILLIN collectif « Maintien TGV et gare de Ruffec »	<p>Demande une amélioration de l'amplitude globale des horaires TER avec notamment, pour le soir, une arrivée voulue depuis Paris Montparnasse au-delà de l'arrivée actuelle à 19h51, le dernier départ s'effectuant à 17h05 depuis Paris, soit trop tôt pour des impératifs professionnels. Le matin, le premier départ de Ruffec à 7h01, est jugé trop tardif pour se rendre à Paris Montparnasse, avec une arrivée à 10h04.</p> <p>Ce problème est également présent pour Bordeaux avec une première arrivée à 9h depuis Ruffec ce qui est trop tard et un départ de Bordeaux à 18h23 vers Ruffec ce qui est trop tôt.</p>	
Damien JEANNEAU, Usager	Regrette le tarif trop élevé de son Pass' Abonnés annuel Nouvelle-Aquitaine (63€/mois) pour Bordeaux-Châtelleraut, en comparaison du Pass Navigo (69€/mois) qui concerne l'Île-de-France entière.	<p>La Région rappelle que cette hausse résulte de l'harmonisation des tarifs abonnés des 3 ex-Régions comme indiqué précédemment.</p> <p>La Région souligne que la comparaison avec le Pass Navigo est complexe à établir tant les contextes politiques,</p>

		institutionnels, économiques et géographiques sont différents entre ces deux Régions.
Damien JEANNEAU, Usager	Regrette un trou d'offre important, au départ de Châtelleraut le samedi matin avec aucun TER entre 7h33 et 13h10 pour se rendre à Poitiers.	La Région va étudier cette demande.
Damien JEANNEAU, Usager,	Regrette le manque d'emplacements vélos à bord des TER.	<p>Le vélo fait partie intégrante de la politique menée par la Région même si elle reconnaît que, sur certains trains, le nombre d'emplacements vélos n'est plus suffisant. Des aménagements ont été réalisés sur la ligne Bordeaux-Arcachon afin d'accueillir plus de vélos durant l'été mais ce dispositif concerne avant tout les déplacements occasionnels.</p> <p>Pour les déplacements quotidiens, la Région encourage et finance la création d'emplacements sécurisés qui sont progressivement mis en place à chaque Pôles d'Echanges Multimodal réalisé. L'objectif étant de permettre au navetteur de laisser son vélo dans un emplacement sécurisé et d'en utiliser un second à son arrivée à un moindre coût.</p>
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,	Demande que soit précisée pourquoi la Région a prévu une convention plus courte que la précédente.	La Région a effectivement opté pour une convention de 6 ans, renouvelable de 1 à 2 ans par avenant contre 11 ans auparavant. Ce choix de convention courte est un choix partagé par d'autres Régions et tient compte des évolutions techniques, législatives, politiques et financières auquel le transport ferroviaire régional devra faire face dans les prochaines années.
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,	Regrette que la Région parle d'ouverture à la concurrence alors que la production est bonne sur les lignes Poitiers-Tours et Angoulême-Poitiers.	<p>La Région n'a encore rien décidé concernant l'ouverture à la concurrence puisqu'elle est encore en cours de négociation avec la SNCF.</p> <p>Si l'ouverture à la concurrence est effectivement mentionnée, c'est d'abord et avant tout pour</p>

		<p>l'intégrer en tant que cadre législatif nouveau et non pour introduire une prise de position, qui interviendra en temps voulu, de manière démocratique.</p>
<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,</p>	<p>Demande que soit précisée si la Région a prévu de nouvelles adaptations d'horaires de guichet.</p>	<p>La Région a conçu en partenariat avec SNCF un schéma de distribution global qui sera achevé en janvier 2019 pour l'ensemble des gares couvrant la période de la future convention.</p> <p>Aucune adaptation nouvelle, hors celles figurant au sein du nouveau schéma de distribution, n'est identifiée durant cette période.</p> <p>Toute évolution du schéma de distribution devra faire l'objet d'un avenant à la future convention. De ce fait, la Région pourra vigiler chaque adaptation nouvellement envisagée.</p>
<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,</p>	<p>Regrette que les agents polyvalents des petites gares ne puisse pas assurer plus de vente qu'actuellement.</p>	<p>La Région n'est pas contre toute optimisation et réaffectation des tâches des agents polyvalents, notamment concernant la vente des titres de transport.</p> <p>Le sujet de l'évolution des métiers de la SNCF ne relève tout simplement pas de sa compétence mais de celle de SNCF Mobilités.</p>
<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots,</p>	<p>La Région a-t-elle demandée une évolution des métiers notamment vis-à-vis du rôle des contrôleurs.</p>	<p>Comme rappelé plus haut, ce sujet est propre à SNCF Mobilités.</p> <p>La Région a toujours exigé qu'un contrôleur soit systématiquement affecté dans chaque train. Dans le cas où la SNCF n'arrive pas à assurer cette exigence, en cas de grève ou d'absence inopinée notamment, la convention Picto-Charentaise prévoit que les trains puissent quand même circuler s'ils sont équipés par le dispositif dit d' « Equipement à Agent Seul » (EAS). Tous les trains en sont équipés à l'exception des X72500,</p>

		<p>dont les lignes de Poitou-Charentes ne disposent pas.</p> <p>Le but de ce dispositif et de cette tolérance est de ne pas pénaliser encore plus les usagers dans ces situations perturbées.</p> <p>Pour ce qui concerne la nouvelle convention, rien n'a encore été décidé par la Région sur le sujet.</p> <p>Une expérimentation est actuellement menée sur la ligne Bordeaux Arcachon où une brigade mobile est utilisée. La Région tirera les conclusions de cette expérimentation le moment venu.</p>
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots	Regrette le décalage d'ouverture du guichet de la gare de Poitiers le matin de 7h à 9h.	La Région Nouvelle-Aquitaine n'est pas responsable des gares nationales, celles-ci relèvent de la responsabilité de SNCF Voyages.
Benoît GROUSSIN, FNAUT	Demande la mise en place de deux TER rapides par sens le matin et le soir, desservant les gares importantes entre Bordeaux et Tours notamment Châtellerauld, Ruffec et Libourne.	Cette demande sera étudiée par la Région.
Benoît GROUSSIN, FNAUT	Demande, entre Angoulême et Poitiers, au moins un TER le matin qui accroche un TGV à destination de Paris et le soir, un TER qui décroche un TGV venant de Paris le soir.	Cette demande, rejoignant la problématique des amplitudes horaire de la gare de Ruffec, sera étudiée par la Région.
Benoît GROUSSIN, FNAUT	Demande que les TER Angoulême-Poitiers soit systématiquement en correspondance avec les TGV à Poitiers le weekend.	La Région souligne qu'elle travaille actuellement à ce que l'ensemble des circulations aient une correspondance optimisée TER/TGV en gare de Poitiers pour le service annuel 2020 avec des temps de correspondances réduits. La Région travaillera dans ce cadre à la systématisation des correspondances quais à quais en gare de Poitiers.

<p>Stéphane CULOT, Vélocité 86</p>	<p>Demande une solution pour effectuer le trajet entre Angoulême et Saillat avec son vélo.</p>	<p>La Région confirme que la circulation des trains est en effet interrompue entre Saillat et Angoulême depuis le 14/03/2018 suite à des problèmes de géométrie de la voie.</p> <p>Un Plan de Transport Adapté a été mis en place avec des cars de substitution entre Saillat et Angoulême en correspondance avec les trains entre Saillat et Limoges.</p> <p>Ces cars de substitution ne sont pas réglementairement habilités à prendre en charge les vélos bien que certains conducteurs acceptent le transport du vélo en soute suivant la charge de cette dernière.</p>
<p>Stéphane CULOT, Vélocité 86</p>	<p>Demande que soient affichés sur les écrans d'information voyageurs les trains diamétralisés allant de Tours à Angoulême et d'Angoulême à Tours via Poitiers.</p>	<p>SNCF Mobilités précise qu'un système logiciel permettait jusqu'en 2017 d'afficher la diamétralisation sur les écrans d'informations voyageurs.</p> <p>Cependant, depuis 2018, un nouveau système logiciel a été mis en place qui ne permet plus désormais d'afficher ces diamétralisation.</p> <p>SNCF Mobilités précise que les contrôleurs annonce de façon générale le parcours diamétralisé comme palliatif.</p> <p>La Région rappelle que cette information doit être systématiquement rappelée pour les trains concernés.</p>
<p>Stéphane CULOT, Vélocité 86</p>	<p>Regrette d'avoir acheté son titre de transport dans le train au tarif de bord et non au tarif guichet.</p>	<p>La Région a toujours demandé qu'en cas d'absence de point de vente en gare/halte, l'achat de titre de transport se fasse à bord auprès du contrôleur au tarif guichet.</p> <p>SNCF Mobilités est tenue de respecter cette directive.</p>
<p>Benoît GROUSSIN, FNAUT</p>	<p>Demande si le retour à l'ancien système d'information voyageur peut être envisagé.</p>	<p>SNCF Mobilités répond que ce système d'information voyageurs est géré dans sa partie logicielle par la direction nationale et non régionale et que par conséquent, aucun retour à l'ancien système ne peut être envisagé.</p>

<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots</p>	<p>Estime que la politique de réduction des horaires d'ouverture des guichets fait des « exclus du transport »</p>	<p>La Région a travaillé avec SNCF sur un schéma de distribution afin de maintenir au maximum une présence dans les gares importantes.</p> <p>La Région souligne également qu'elle s'est toujours battue pour garder la grande majorité des guichets avec seulement 6 guichets fermés alors que la proposition initiale de SNCF était d'en fermer les trois quarts et ce, malgré les fortes contraintes financières auxquelles la Région fait face.</p> <p>La Région et SNCF précisent que la vente au guichet s'est amoindrie et que la vente sur internet augmente de manière importante. Certaines gares avait jusqu'à 107h d'ouverture de guichet par semaine alors que les agents de vente étaient sollicités, selon leurs témoignages, seulement quelques heures par jour.</p> <p>La Région dispose également de données de fréquentation des guichets par tranche horaire fournie par la SNCF et a pu ainsi adapter au mieux les horaires d'ouverture de guichet dans le cadre du nouveau schéma de distribution.</p> <p>Enfin, la Région veille à ce qu'une alternative à la vente au guichet soit systématiquement proposée par d'autres canaux de distribution (internet, distributeur automatique, maison de services au public, achat à bord au tarif « guichet »).</p>
<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots</p>	<p>Demande de faire circuler le TER 863 117 Châtellerault 17h33 – Poitiers 18h03 le Dimanche.</p>	<p>La Région étudiera cette demande.</p>

<p>Thierry FEVRE, CA du Grand Châtelleraut</p>	<p>Demande de meilleures correspondances vers Bordeaux depuis Châtelleraut.</p>	<p>La Région travaille actuellement pour le service annuel 2020 à une systématisation des correspondances TER/TGV en gare de Poitiers avec des temps de correspondances réduits.</p> <p>La Région portera la systématisation de ces correspondances quais à quais en gare de Poitiers.</p>
<p>Thierry FEVRE, CA du Grand Châtelleraut</p>	<p>Demande d'avoir un représentant de SNCF Voyages présent pour le prochain comité de lignes.</p>	<p>La Région invitera les représentants de SNCF Voyages (TGV) au prochain comité de lignes.</p>
<p>Usager</p>	<p>Demande que soit expliquée la raison pour laquelle deux horaires sont renseignés sur les gares intermédiaires dans les grilles distribuées.</p>	<p>SNCF explique que le premier horaire correspond à l'horaire d'arrivée et le second correspond à l'horaire de départ.</p>
<p>Joël VIGNERIE, CGT Cheminots</p>	<p>Demande que soit étudiée la possibilité de relever la vitesse des TER à 200 km/h comme le permet la ligne classique.</p>	<p>SNCF explique qu'aucun des matériels roulant présents sur ces lignes (Régiolis, Regio 2N) n'est apte au 200km/h. Elle rappelle que seuls les ZTER seraient effectivement compatibles avec une vitesse à 200km/h mais que la Région n'en possède plus depuis 2013.</p> <p>La Région rappelle que dans le cas où elle arbitrerait favorablement la mise en place de circulations rapides entre Tours et Bordeaux, une nouvelle commande de matériel devrait être effectuée, ce qui induirait des coûts importants.</p> <p>SNCF Réseau précise qu'il a été acté depuis les premiers travaux de LGV, le rabaissement à 160km/h des tronçons suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Châtelleraut - Villognon,</li> <li>- Bordeaux - Angoulême.</li> </ul>
<p>Christophe MAUVILLIN collectif « Maintien TGV et gare de Ruffec »</p>	<p>Se rappelle que des TGV circulaient déjà à vitesse dégradée à 160km/h avec les « feux verts clignotants ».</p>	<p>SNCF Réseau rappelle que ces feux verts clignotants signifient que le train, apte à une vitesse supérieure à 160km/h, doit abaisser sa vitesse sur une ligne dont la vitesse autorisée est également supérieure à 160km/h. Ce signal a</p>

		pour fonction de faire respecter le bon espacement entre les circulations. Il s'agit donc d'une situation ponctuellement dégradée suite à une perturbation.
Benoît GROUSSIN, FNAUT	Demande si l'abaissement de la vitesse de certaines sections est réversible et si cette réversibilité va demander des couts supplémentaires	La Région, dans le cas où la volonté de créer des liaisons rapides serait confirmée, étudiera cet élément avec SNCF Mobilités et SNCF Réseau.
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots	Demande si, en cas de de défaillance sur la LGV, la ligne classique pourra absorber tout le trafic en cas de situation dégradée.	SNCF Réseau annonce qu'en cas de situation dégradée, des impacts sur la production sont effectivement à prévoir compte tenu de la diversité des circulations.
Joël VIGNERIE, CGT Cheminots	Remercie la Région de maintenir les comités de lignes, seuls réels espace de discussion entre les usagers, la Région et SNCF	La Région est consciente de l'intérêt que représentent les comités de lignes pour les usagers ainsi que pour elle et la SNCF. Elle souhaite maintenir ces réunions d'échanges et améliorer continuellement la concertation dans les années à venir.

#### **Partie 4 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Réponse Région/SNCF</b>
Brian	<p>Demande une arrivée à Châtellerault vers 8h15, avec un départ aux environs de 7h45 de Tours. Le départ à 6h15 de Tours est beaucoup trop tôt.</p> <p>Demande un départ à 18h15 de Châtellerault vers Tours, le départ de Châtellerault à 17h57 ne permettant aux travailleurs une débauche à 18h.</p> <p>Demande si un départ de Saint-Pierre-des-Corps est possible</p>	<p>La demande d'une arrivée vers 8h30 à Châtellerault pour une embauche à 9h a bien été prise en compte.</p> <p>Un montage a été identifié permettant l'activation d'un TER Tours 7h38 - Châtellerault 8h26 - Poitiers 8h48 nécessitant l'accord de Centre-Val-de-Loire</p> <p><i>Post comité de lignes :</i> Après une longue période de négociation, les deux Régions</p>



DUCHARTRE	Demande un départ de Tours aux alentours de 7h30 pour une arrivée à Châtelleraut aux alentours de 8h15. Le soir, un retour avec un départ de Châtelleraut un peu après 18h (aujourd'hui 17h57) serait apprécié.	ont pu trouver un accord et ont pour objectifs l'instauration de cette desserte en 2020.  La demande d'un TER au départ de Poitiers entre 18h et 19h sera également étudiée par la Région.
Julie	Demande une arrivée à Poitiers depuis Châtelleraut vers 8h30.	
GROLLIER	Demande une desserte de Châtelleraut aux environs de 8h30.	
GROLLIER	Demande un TER le soir entre 18h et 19h de Châtelleraut vers Tours.	
Xavier	Demande le remplacement d'une rame B81500 à 3 caisses par une rame à 4 caisses ou une autre rame plus capacitaire le vendredi soir de Poitiers à Angoulême (en particulier le TER n°863 239 Poitiers 17h09 - Angoulême 18h20).	<i>Post comité de lignes :</i>  A compter du vendredi 9 novembre 2018, les rames B 81500 seront à 4 caisses le vendredi sur le TER n°863 239 Poitiers 17h09 - Angoulême 18h20.
Elodie	Regrette la saturation du TER n°863 239 Poitiers 17h09 - Angoulême 18h20 qui empêche parfois aux usagers de pouvoir physiquement rentrer dans le train.	
Elodie	Demande un départ du TER n°863 239 Poitiers 17h09 - Angoulême 18h20 à 17h20 comme auparavant.	La Région précise que ce train sera décalé tous les jours sauf le dimanche à 17h19 à partir du 9 décembre 2018.
Elodie	Demande le décalage du train TER n°863224 Angoulême 07h33 - Poitiers 08h49 qui arrive trop tard pour une embauche à Poitiers à 9h00. Un décalage de 10 minutes serait apprécié.	La Région va faire étudier auprès de SNCF Mobilités la faisabilité du décalage de ce train d'une dizaine de minutes.

CANTEAU	Regrette l'impossibilité de faire une liaison de Poitiers sud (Iteuil) vers mon lieu de travail Futuroscope, sauf à passer de longs moments d'attente à Poitiers.	<p>La Région rappelle qu'il existe une liaison diamétralisée le matin permettant un départ le matin à Iteuil à 7h37 pour une arrivée à 8h03 au Futuroscope avec 7 minutes d'attente à Poitiers.</p> <p>Le soir, trois retours sont possibles depuis le Futuroscope jusqu'à Iteuil avec un départ à 16h54, 17h54 et 18h54 pour une arrivée à 17h29, 18h20 et 19h21.</p> <p>La Région vous invite à préciser vos horaires de travail en nous contactant (voir coordonnées ci-dessous) afin de traiter au mieux votre problématique.</p>
---------	---	---

\*\*\*\*\*

Monsieur William Jacquillard précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités seront accessibles sur le site internet de la Région ainsi que le compte rendu du comité de lignes. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions.

Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion aura lieu l'année prochaine.

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Bordeaux

Monsieur Clément DISLAIRE

Responsable de Bassin de Mobilité Poitou

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr

Tel : 05 56 56 80 62